## Montpellier

## Peine confirmée pour avoir défiguré son ami

Justice Le Montpelliérain avait fait appel de sa condamnation. Le tribunal a maintenu trois ans de prison, la moitié ferme.

en sur les faits voilà... Je reconnais. C'est pas bien, j'ai menti. J'avais une tige en fer dans ma sacoche », lâche Souaheil. Avant d'évoquer, depuis la barre, l'éventuelle présence d'un couteau suisse.

Chose certaine: c'est bien lui qui, dans la nuit du 5 avril dernier, dans le quartier d'Antigone, a tailladé le visage et le scalp d'un ami d'enfance de deux ans son aîné. Et dont la genèse tient en un

« Il avait un tournevis lui aussi. Il a essayé de me toucher, moi aussi. Ça c'est passé trop, trop vite! Je sais qu'il me faut une punition. Mais ça me fait une perte de temps (sic) malgré que j'ai pas été un ange », poursuit le Montpelliérain, âgé de 20 ans, face aux magistrats de des appels correctionnels.

#### «Les demi-vérités, cela n'existe pas! La justice, elle, est entière» Me Valérie Soulié

Un cheminement vers la repentance qui ne trouve aucun écho auprès de Me Soulié, l'avocate dont le client rappelle cette blessure courant de la commissure de la lèvre jusqu'à une oreille et ses deux autres plaies striant la tête de la victime. Des blessures qui avaient nécessité 41 points de suture et la pose de trente agrafes. Et l'avocate de s'insurger contre cet appel formé par le jeune homme et son conseil. Motivé par un réexamen différent du dossier avec, en ligne de mire, un partage de responsabilité.



■ Les faits avaient eu lieu à Antigone. Bilan : 41 points et 30 agrafes pour la victime.

dossier comme celui-là, c'est la porte ouverte à n'importe quoi ! Un témoin a dit avoir été empêché par le prévenu d'appeler les secours. Et là, on vient vous dire: "Je suis désolé, c'est parti tout seul". C'est inadmissible! Les demi-vérités, cela n'existe pas! La justice, elle, est entière. »

Vu depuis le perchoir de l'avocat général Denier, c'est tout aussi clair. « La peine me paraît équilibrée, correspondant à la gravité du geste et à la personnalité de l'intéressé. Je ne vois pas ce que la cour peut faire de plus. » Et le magistrat de confirmer les réquisitions prises en première instance. Soit trois ans d'emprisonnement, dont une partie « Si, aujourd'hui, on le retient dans un assortie d'un sursis et d'une mise à

l'épreuve deux années de rang.

« On n'a pas fait appel pour faire appel, pour le plaisir! », s'agace Me Gaillard en défense. L'auxiliaire étant persuadée que les coups portés par son client l'ont été pour se dégager de l'emprise de la victime, beaucoup plus imposante physiquement et de deux ans son aîné.

Reste qu'à l'issue de leur délibéré, président et conseillers ont confirmé la peine dont avait écopé Souaheil devant le tribunal correctionnel: trois ans dont dix-huit mois ferme. Renvoyant celui-ci en geôle pour y purger la partie ferme de sa peine.

> **JEAN-FRANÇOIS CODOMIÉ** jfcodomie@midilibre.com

## Fausse Kalachnikov, vrais coups et sévices

Cévennes | Un marginal mis en examen.

31 ans, a été mis en examen et écroué ce mercredi soir à la suite de son arrestation, lundi. Cet individu est soupconné d'avoir sévèrement amoché une femme qui l'hébergeait en lui infligeant aussi des sévices pour mieux lui voler sa carte bancaire.

#### Il sort une réplique de pistolet automatique dans le tram

Cette sordide affaire a démarré de manière rocambolesque, lundi, dans le tramway. Le mis en cause, totalement ivre, s'est mis à hurler dans la rame qu'il allait sortir une Kalachnikov en montrant effectivement une arme de guerre... Les policiers, alertés, l'ont interpellé quelques minutes plus tard au niveau du square

Damien R., un marginal de Planchon. L'arme s'est révélée être une réplique de pistolet automatique tirant des billes. Mais il y avait du sang dessus, ainsi que sur son pantalon et les enquêteurs ont retrouvé sur lui des papiers et la carte bancaire d'une femme.

> Damien R. a reconnu qu'il était accueilli chez elle et son compagnon, aux Cévennes. Sur place, les agents ont fini par retrouver la victime chez la voisine: elle avait été sérieusement blessée au visage et présentait aussi des traces de brûlure de cigarette sur le corps. Enfermée dans son logement, elle avait réussi à s'enfuir par la fenêtre. Son compagnon aurait également reçu des coups et aurait été drogué par le mis en cause.

> > **YANNICK PHILIPPONNAT** yphilipponat@midilibre.com

#### **FAITS DIVERS**

#### Villetelle

#### Retrouvé mort non loin de son scooter

Un habitant de Villetelle âgé d'une soixantaine d'années a été retrouvé mort ce mercredi matin sur la RD 110, la route de Saturargues. Son scooter se trouvait non loin, dans le fossé, dans une courbe. Reste maintenant à connaître les circonstances ayant conduit à l'accident.

**Aigues-Mortes** 

deux blessés

Mardi soir, vers 21 h 30, deux

hommes de 44 et 31 ans ont

été légèrement blessés lors

d'une rixe à Aigues-Mortes

L'une des victimes a été

dans le quartier des Bosquets.

renversée par une voiture, la

seconde a été touchée par un

tir de pistolet à grenailles. Les

blessés ont été secourus par

les pompiers et transportés à

Une rixe et

#### première altercation avait déjà eu lieu dans l'après-midi à Aigues-Mortes. **Grabels** Un hectare part en fumée

l'hôpital de Lunel. L'auteur du

gendarmes dans le secteur de

coup de feu a été interpellé

très rapidement par les

la place de La Poste. Une

Un incendie s'est déclaré hier, vers 15h, sur la D102, à Grabels, entre cette commune et Vailhauquès. Les pompiers ont aussitôt mobilisé de gros moyens face au feu attisé par les rafales de vent du nord. Deux groupes spécialisés se sont rendus sur place, aidés par les avions bombardiers d'eau départementaux. Les moyens nationaux, les Canadair, en guet aérien dans le secteur, ont aussi été appelés en renfort mais ils n'ont pu intervenir en raison du caractère trop escarpé du site. Le sinistre a été rapidement circonscrit et a détruit un hectare de garrigue.

## Six mois ferme pour le roulottier

**Justice** II sévissait près du pont du Diable, à Aniane.

abords des sites touristiques, certains vacanciers imprudents laissent des objets de valeur dans leur véhicule. Même s'il s'en défend, Mikaël J., 30 ans, toxicomane affichant 17 condamnations, a été inter-

me victime d'un vol. Deux voitures avaient été forcées. Dans son scooter, les enquêteurs ont retrouvé des objets volés. Chez lui, 3 g d'héroïne ont été saisis. « C'est pas moi, j'ai juste demandé l'heure à pellé par les gendarmes le *la dame*, s'est défendu le mis 1er juillet à proximité du pont en cause, jugé lundi en compadu Diable, à Aniane, après rution immédiate. J'étais au

Les roulottiers le savent: aux l'alerte donnée par une fem- pont du Diable, j'attendais quelqu'un. » Il conteste aussi les autres vols, affirmant avoir prêté son scooter à des amis, il n'a pas convaincu le tribunal. «Où que l'on regarde, vous êtes coincé!» Le parquet a requis un an ferme; il a écopé de six mois ferme et six mois avec sursis.



■ Le 1er juillet. L'alerte a été donnée par une victime

## **JOUEZ & GAGNEZ!**



# CHAMPIONNAT D'EUROPE 2015 places par gagnant et par jeu.

Tous les jours sur Midilibre.fr



## Un an après, le blocus de Gaza dure toujours

Palestine | Rassemblement hier soir.



■ Les militants se sont rassemblés sur la Comédie.

J.-M. MART

Une quarantaine de person- tamment Montpellier. Un an nes s'est retrouvée sur la Coaprès, les militants, réunis par l'Association France-Palestimédie, ce mercredi soir, un an après le début de la vaste ofne solidarité 34, ont dénoncé fensive israélienne menée le maintien du blocus «illégal dans la bande de Gaza qui alet inhumain » du territoire palait faire 2 200 victimes. D'im-lestinien, un isolement «herportantes manifestations al- métique qui empêche notamlaient alors se dérouler dans ment tout début de reconstrucde nombreuses villes et no-